

## EN MAI mobilise comme il te plait !

Ces dernières semaines ont vu un déploiement important de l'activité de la commission.

Le 5 mai s'est tenu un important colloque au Sénat sur la psychiatrie. Il a donné l'occasion à de nombreux participants d'avoir un échange sur la situation actuelle de la psychiatrie, sur les besoins d'une réforme progressiste et respectueuse des libertés et des individus. Il a montré une grande attente des professionnels en direction des politiques.

Des prolongements sont à construire avec, pourquoi pas, une rencontre lors de la Fête de l'Humanité en septembre ?

De nombreuses sollicitations sont faites pour des initiatives ou débats dans le cadre de la campagne du Parti sur les retraites. Notre commission y participe activement.

La diffusion du numéro spécial de l'Humanité, des réunions de formation des adhérent-e-s et des militant-e-s, des réunions publiques sont autant de temps permettant de peser dans le débat actuel et faire bouger les lignes pour la défense et la promotion d'un système de retraite et de protection sociale solidaire.

Nos propositions alternatives en terme de financement sont d'autant plus pertinentes, la diffusion du livre de Catherine Mills et de Michel

Limousin est pleinement d'actualité.

Cela n'empêche pas d'être toujours très actif sur le front de l'opposition à la mise en œuvre de la loi Hôpital,

patients, santé et territoires. La mise en place des agences régionales de santé (ARS), la situation budgétaire des établissements publics de santé, les restructurations et les fermetures d'activité et de site justifient notre engagement résolu dans ces mobilisations.

**Simone Fayaud, Jean-Luc Gibelin**

animateurs de la commission  
**Santé/protection sociale**



Faujoud - Iconovox

la  
commission  
nationale

**Santé  
protection  
sociale**

se réunira le

**samedi 29 mai**

au CN du PCF

**de 9h30 à 16h30**

confirmez votre participation

sante@pcf.fr

site PCF dédié à la campagne retraites

**www.onnebatpasenretraite.fr**

PROCHAINE RÉUNION

le programme

La prochaine réunion de la commission Santé/protection sociale du PCF se tiendra le 29 mai au CN du PCF. Nous y traiterons plusieurs sujets.

Nous souhaitons avoir un point de la situation économique avec une intervention d'un camarade de la commission économique du Parti. En effet, les évolutions récentes de « leur crise financière » ne sont pas sans conséquence sur le financement de la protection sociale. La crédibilité de nos propositions est aussi en fonction de notre analyse de cette actualité.

Dans le cadre de la campagne nationale sur les retraites, nous voulons prendre un temps sur la question démographique. Il s'agit principalement de travailler les arguments pour contrer ce qui est présenté comme inéluctable, alors que les éléments scientifiques ne correspondent pas à la théorie officielle du pouvoir.

Nous prendrons aussi un temps sur la *Revue de santé publique*. Nous avons des perspectives d'avoir une possibilité d'assurer à nouveau le tirage et l'envoi trois fois par an de la *Revue*, ce qui serait une très bonne chose. Nous devons décider de poursuivre ou pas les investigations en ce domaine.

Nous ferons un point sur la tenue du colloque du 5 mai au Sénat sur la psychiatrie. Ce fut un succès en terme de participation, nous devons en faire le bilan

politique et poursuivre la préparation de la réunion élargie de la commission prévue pour début octobre.

Nous pourrions aussi lancer le travail que nous avons prévu depuis quelques temps sur le financement alternatif pour l'hôpital public.

C'est une question vaste, qui va nécessiter un travail de plusieurs semaines, mais qui est tout à fait d'actualité pour contrer les projets gouvernementaux et pour asseoir un projet alternatif de santé publique.

Nous avons, dans les projets de thèmes de travail, les questions liées à la prise en charge des personnes âgées, celles sur la bioéthique avec la révision de la loi dans le second semestre...



BUREAU DE PRESSE DU PCF

communiqués

Psychiatrie : non au projet de loi sécuritaire !

Le ministère de la Santé vient de faire connaître son projet de révision de la loi relative « aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques ».

Contrairement à son intitulé, ce projet ne vise ni l'amélioration des droits, ni la protection de ces personnes. Il vise au contraire à généraliser et banaliser les soins sous contrainte – qui relèvent du Droit d'exception et non du Droit commun – dans une logique essentiellement sécuritaire.

Si certains faits divers dramatiques ont mis en évidence le manque de suivi de certains patients. Il serait encore plus dramatique – comme le fait le gouvernement – de vouloir faire croire que tous les schizophrènes seraient dangereux. Il faut rappeler que les homicides perpétrés sous l'emprise de la folie représenteraient moins de 10 cas par an, alors que la population souffrant de schizophrénie représente près d'un million de nos concitoyens !

Plus de 90% de la population suivie par les équipes de psychiatrie le sont en ambulatoire et sans contrainte. Par contre, le manque de moyens en personnels qualifiés entraîne des délais de plus en plus importante pour avoir un rendez vous (jusqu'à 3 mois en psychiatrie adulte et 1 an en pédopsychiatrie !). De même les rendez vous pour les patients suivis sont souvent trop distendus dans le temps, ce qui favorise les ruptures de soins.

Pourtant, l'un des 4 objectifs fondamentaux de ce projet est de « lever les obstacles à l'accès aux soins et de garantir leur continuité. Cette question conditionne la place et le maintien des personnes

dans la société ». Or, dans le projet, aucun article ne traite de cette question, hormis ceux concernant les soins sous contrainte. De ce fait, ce projet n'améliorera pas les conditions de soins de cette population. Mais elle ne garantira pas non plus la sécurité des personnes. Ce n'est pas d'une loi de police sécuritaire dont a besoin notre société, mais d'une loi sanitaire développant une psychiatrie moderne et humaniste, garantissant à tous les patients une qualité de soins et une continuité des soins.

Cela exige qu'elle réponde à certains principes :

- les troubles psychiques ne doivent plus être considérés comme des troubles dévalorisants, ni associés à la dangerosité. Il faut déstigmatiser la maladie mentale, avec tous les moyens de communication et pédagogique qu'offre notre société
- tout soin sous contrainte est une mesure de « Droit d'exception » à l'encontre de celui qui en est l'objet ; il est impératif que celui-ci puisse réintégrer le « droit commun » sitôt que son état le permet
- la mission de la psychiatrie et des soignants en psychiatrie est avant tout de prendre soin de ces personnes et non de traiter des symptômes, ni de contrôler des populations
- la psychiatrie, et particulièrement le secteur, a pour obligation de maintenir le lien thérapeutique avec les patients et de leur garantir une continuité des soins avec une qualité optimum
- tous les professionnels exerçant en psychiatrie doivent bénéficier d'une formation spécifique leur permettant d'appréhender la réalité psychopathologique des personnes dont ils ont la charge.
- l'État a une obligation de moyens à mettre à la disposition de la psychiatrie publique pour qu'elle puisse assumer sa mission.

Ce sont ces principes que le Parti communiste entend porter et défendre aux côtés des usagers et des professionnels.

## Vernon **UNE ACTION DE LONGUE HALEINE**

**D**éjà en 2004, la mobilisation avait été forte contre les différents aspects de la loi Douste Blazy de l'époque.

La lutte locale, ancienne et durable, a permis de sauver la structure publique et en particulier la maternité. À l'époque, un temps plein médical de gynéco a été gagné et une embauche a été réalisée.

L'activité est portée avec finesse, courage et respect par un médecin radiologue communiste de l'hôpital.

Le combat local est résolument tourné vers la construction patiente, mais résolue, du rassemblement le plus large.

Une réunion publique a eu lieu fin avril. Elle a rassemblé une cinquantaine de personnes dont une demi douzaine de médecins hospitaliers, des per-

sonnels non médicaux, un directeur, des élus, des usagers. Même l'inspecteur des renseignements généraux avait fait le déplacement.

La proposition a été faite de nommer le nouvel hôpital « Ambroise Croizat » pour poser les problèmes en termes politiques et donner du sens. C'est un non communiste qui a fait cette proposition.

La question est venue de la construction politique pour une alternative à la politique actuelle. Cela a permis d'avancer nos propositions en terme de rassemblement, de Front de gauche élargi, de présence et de l'activité du Parti communiste français.

Plusieurs livres sur le financement de la protection sociale ont été vendus à l'occasion de cette rencontre.

## parole d'élus

### retraites amplifions la riposte!



par **Pierre Laurent**  
conseiller régional  
de l'Île-de-France  
coordinateur national du PCF

**L**a nouvelle phase de la crise ouvre une période de luttes en Europe. Et la première bataille que nous devons gagner, c'est celle contre la casse des retraites en France, qui est au cœur du plan de rigueur du gouvernement.

Nicolas Sarkozy et ses amis de la finance voudraient profiter de la crise pour passer en force. Refusons le report de l'âge légal de départ ou l'allongement de la durée de cotisation. Cela ne comblera en rien les besoins de financement. Cela mènera par contre tout droit à la baisse des pensions. Amplifions notre riposte à ces fausses solutions !

Parler sérieusement d'une réforme des retraites, c'est d'abord se saisir du défi d'une sécurisation de l'emploi et de la formation : un million d'emplois en plus, c'est 5 milliards d'euros de recettes supplémentaires ! Permettre à chaque individu de bénéficier d'une sécurité de droits et de

revenus dès sa majorité et tout au long de sa vie contribuerait grandement à financer une retraite à taux plein à 60 ans pour tous.

Et il faut faire cotiser les masses immenses de capitaux, les revenus financiers, qui se développent au détriment de l'emploi. Cela apporterait 22,2 milliards d'euros au système des retraites si cette nouvelle cotisation était soumise au même taux que les cotisations patronales sur les salaires. Le gouvernement veut taxer les revenus financiers, chiche !

Dans les semaines qui viennent, développons une grande campagne, à l'image de celle que nous avons menée contre le TCE : une campagne populaire, de proximité, une contre-offensive idéologique.

Construisons, avec toutes les forces disponibles, un front de riposte inédit qui porte une ambition pour la société tout entière !

# LA FIÈVRE MONTE à Paris

**ATTENTION, UNE DATE À PORTER SUR VOS AGENDAS  
SAMEDI 5 JUIN À 11H  
MANIF DE TENON À SAINT-ANTOINE**

Les collectifs pour la sauvegarde de la maternité de Saint-Antoine et le collectif pour la réouverture du centre d'IVG de Tenon se sont rencontrés. Les informations données par les syndicalistes de Saint Antoine et Tenon invitent à continuer et renforcer nos actions:

- La disparition de la maternité de Saint-Antoine est toujours programmée...
- Les travaux pour la maternité de Tenon sont incertains ...
- **On ne parle plus de périnatalité.**
- En ce qui concerne l'IVG : le centre de Tenon pourrait rouvrir pour l'IVG médicamenteuse, les autres IVG seraient pratiquées à Trousseau et La Salpêtrière. **L'avenir est à l'IVG médicamenteuse... Danger :** les femmes n'auront plus le choix. On ne veut pas de forcing pour cette seule forme d'IVG !

- Trousseau : tout n'est pas résolu, pour la pédiatrie, les urgences et la pédiatrie générale resteront, pour les spécialités ce sera soumis à l'étude d'un grand jury, constitué de 2 médecins français et de 2 médecins anglais ! Pour apprécier la venue des médecins anglais, ayons en mémoire ce qui s'est passé en Angleterre...

- **En résumé :** non prise en compte des droits des femmes d'accoucher et d'être suivies dans de bonnes conditions, non respect du droit à l'avortement. Suppression de services, d'emplois. Mépris pour la population, pour les femmes, pour les hospitaliers !

**C'est pourquoi les 2 collectifs proposent aux hospitaliers de Tenon, Saint-Antoine, Trousseau et des Bluets, aux habitants des arrondissements de l'Est parisien, aux associations, aux organisations syndicales, aux organisations politiques de nous retrouver, tous ensemble, le samedi 5 juin, pour réaffirmer que nous voulons le maintien de la maternité et de ses services à Saint-Antoine, la réouverture du centre d'IVG de Tenon, des services hospitaliers de proximité, le respect des droits des femmes à la santé et à la dignité, des hôpitaux publics à la disposition de la population. À suivre !**

Annick Picard

les cocos dans les collectifs locaux

## AUBENAS une riche journée !

C'est le 24 avril que se sont tenus les **États généraux de la Santé** à Aubenas autour de la thématique : *Vieillesse, dépendance et accès aux soins dans un territoire rural.*

Les trois débats étaient sur : en début d'après-midi, **Vieillesse, dépendance, handicap, Alzheimer** ; ensuite, sur **Prise en charge d'un point de vue économique et financier** ; le débat en soirée était sur **La loi Bachelot et ses conséquences en milieu rural.**

Ces échanges ont permis de faire un état des lieux de la situation dans la région ardéchoise, d'avoir une confrontation utile sur la question des financements de la protection sociale.

Enfin, le soir, les expériences des comités de défense de Valréas et Die ont été particulièrement importantes. Jean-Pierre Rambaud a particulièrement développé son expérience de président du comité de défense et d'élu local communiste. Il a montré la cohérence de ces engagements et les résultats positifs déjà engrangés. Son expérience sera aussi reprise dans la prochaine formation des élus organisée par le CIDEFE en octobre. Elle répond à une interrogation qui nous est souvent faite sur l'articulation entre activité politique et place dans les collectifs.

Nous y reviendrons dans de prochains numéros.

**Les usagers de l'hôpital d'Aubenas  
L'association de défense de l'hôpital de Privas,  
Le comité de défense de la maternité de St Agrève**  
membres de la Coordination Nationale  
des Comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité

vous invitent aux

**ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA SANTÉ**  
**24 avril 2010**  
**Maison de quartier de Pont d'Aubenas**  
**VIEILLESSE DÉPENDANCE ET ACCÈS AUX SOINS**  
**DANS UN TERRITOIRE RURAL**

Horaire	Thème	Intervenants présents
Avenal à partir de 14H15 15H - 16H30	Atelier 1 Vieillesse, dépendance, handicap, Alzheimer État des lieux dans notre région : les situations existantes (publiques, privées, associatives) les besoins : L'avis des Hospitaliers d'Aubenas	Docteur Grosclaude médecin chef de service L'azur Rousselle Rolfand Labarre Directeur de l'A.A.A. Responsable de structures d'aide à domicile Responsable d'un hôpital local Aubenas médical
17H - 19H30	Atelier 2 Prise en charge d'un point de vue économique et financier Différentes structures et modes de financement de chacune. La protection sociale : ce qu'elle est, ce qu'elle est devenue, ce qu'elle devrait être	M. Lazard Directeur de la solidarité départementale (C'estival général) Mr Skender ou un représentant de la DDASS Daniel Prada Ancien secrétaire national CUT secteur santé
19H30 - 20H15	Apéritif - Buffet	Jean-Luc Gibelin Député Françoise Noy Médecin généraliste, Coordonnatrice de la Coordination Nationale des hôpitaux et maternités de proximité
20H30 - 22H	Conférence - Débat La loi Bachelot Quelles conséquences pour un bassin de vie rural ? Accès aux soins pour tous ? Quel aménagement du territoire sur le plan sanitaire ?	Jean Pierre Rambaud Président du comité de défense de l'hôpital de Die Ancien Conseiller Général André Luchard Vice Président de la Coordination Nationale Président du comité de défense de l'azur

**Pour des États Généraux du Service Public**

La réunion publique de lancement a eu lieu Jeudi 17 décembre Maison de la Mutualité à PARIS  
Le comité national est constitué des organisations suivantes:  
AITEC - ATTAC - CAIDAC - CGL - Collectif national droits des femmes - Confédération Paysanne - Convergence Nationale des collectifs de défense et de développement des SP - Comité National des Privés d'Emploi CNE - Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité - Fondations COPERNIC - FNU - CEI - Les Verts - LHM - MPPF NDA - PCT - PG - PS - Renaissance Sociale - SOLIDAIRES - Syndicat de la Magistrature - UNEF Les Alternatifs de la FSNE - FSNE Ensemble pour une Santé Solidaire - et d'autres sont bienvenus pour être signataires.  
Nos comités ardéchois sont partie prenante de cette consultation démocratique.  
Ils vous proposent cette journée de réflexion dans le domaine de la santé